

Rapport sur les prix de l'Addes 2009 **Report on the ADDES prizes**

Edith Archambault

Numéro 312, mai 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020940ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020940ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Archambault, E. (2009). Rapport sur les prix de l'Addes 2009 / Report on the ADDES prizes. *Revue internationale de l'économie sociale*, (312), 102–104.
<https://doi.org/10.7202/1020940ar>

RAPPORT SUR LES PRIX DE L'ADDES 2009

par Edith Archambault, présidente du jury

Nous reproduisons ici le discours de la présidente du jury du prix Addes 2009. Edith Archambault a en effet introduit la seconde partie du XXII^e colloque de l'Addes, tenu à la Maison de la chimie le 10 mars, par ce rapport qui présente un double intérêt : rappeler le projet de l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale et, conformément à l'esprit de l'association et de la Recma, qui en est le partenaire historique, tâcher de recenser les principaux travaux universitaires réalisés au cours de l'année sur le champ de l'économie sociale et reflétant les grandes orientations de la recherche en la matière. Nous invitons nos lecteurs à nous faire part des mémoires et des thèses produits sur l'économie sociale.

(Note de la rédaction.)

La constitution d'une communauté scientifique ayant pour objet l'économie sociale est un des objectifs fondamentaux de l'Addes. Le moyen essentiel pour atteindre cet objectif est la distribution de prix attribués à de jeunes chercheurs lors de chaque colloque, depuis 1986. Regarder la liste de nos lauréats depuis les origines montre que notre objectif a été pleinement atteint, puisque nombre d'entre eux sont des universitaires ou des cadres des organisations de l'économie sociale pleins d'avenir. Ils assurent également la relève de l'Addes, puisque certains sont intervenus à son XXII^e colloque, comme Arnaud Lacan, Adrien Couret, Colas Amblard, Lionel Prouteau ou Bernard Enjolras.

Notre jury, cette année, a eu un travail considérable, puisque nous avons eu à juger dix mémoires de master 2 (ou équivalent) et sept thèses, soit environ 5 000 pages de lecture en un

temps record d'une quinzaine de jours ! Nous espérons avoir rempli au mieux cette lourde tâche et je remercie les membres du jury, Maurice Parodi, Serge Koulytchizky et Jean-François Draperi, de leur précieux concours.

Xavier Audéon, lauréat du prix de mémoire

Pour l'attribution du prix de mémoire, notre choix a été relativement facile, car la plupart des travaux avaient une dominante en gestion et portaient sur le secteur associatif, ce qui traduit bien l'orientation des nouvelles filières de master. Nous avons distingué le mémoire de Xavier Audéon, intitulé « **Travailler ensemble : mettre en œuvre des groupements ou des fusions pour renforcer la performance des associations** ». Ce mémoire analyse en premier lieu, grâce à la matrice de McMillan⁽¹⁾, les cas où cette restructuration stratégique est souhaitable et les formes qu'elle peut prendre. Une deuxième partie présente une étude de cas de ces différentes formes de restructuration stratégique : partage des salariés, mutualisation de moyens, fusion d'associations ou modèle holding-filiales, et constitue une évaluation très précise et utile des diverses formes juridiques en présence.

(1) Spécialement conçue pour aider les organismes sans but lucratif à évaluer leurs activités dans un environnement concurrentiel, la matrice de McMillan repose sur l'hypothèse que la copie de services existants fragmente les ressources disponibles, affaiblissant ainsi tous les fournisseurs et les rendant incapables d'améliorer la qualité et la rentabilité des services offerts (NDLR).

Sept thèses de grande qualité

Le choix du prix de thèse a été plus difficile, car nous étions en présence de sept thèses ayant toutes obtenues la mention « Très honorable », avec les félicitations du jury, la plus haute distinction. Leurs sujets portaient sur l'ensemble de l'économie sociale ou sur les associations et relevaient de disciplines variées : trois en économie, une en histoire, une en science politique et deux en sociologie. Dans un échantillon de moindre qualité, toutes ces thèses auraient pu prétendre à un prix. Nous allons donc citer brièvement toutes les thèses qui nous ont été soumises, pour que chacun, en fonction de ses intérêts, puisse connaître leur existence et éventuellement entrer en contact avec leurs auteurs. Saluons tout d'abord deux thèses de grande qualité, mais qui seraient plus éligibles à d'autres prix que celui de l'Addes : celle de Georges Gloukoviezoff, « **De l'exclusion à l'inclusion bancaire des particuliers en France : entre nécessité sociale et contrainte de rentabilité** » (sous la direction de J.-M. Servet, Lyon 2, économie), et celle d'Anne Bory, « **De la générosité en entreprise : mécénat et bénévolat des salariés dans les grandes entreprises en France et aux Etats-Unis** » (sous la direction de Françoise Piotet, Paris I, sociologie). La première apporte une information originale sur une forme moderne de pauvreté, l'exclusion bancaire, et en recherche l'origine dans une relation de service bancaire inadéquate. Elle a cependant le défaut de ne pas croiser explicitement le champ institutionnel de l'économie sociale qui est celui de l'Addes, même si elle reste une lecture instructive pour les banquiers de l'économie sociale. La seconde, qui repose sur un remarquable travail de terrain dans deux pays et en deux langues, n'aboutit cependant pas à une analyse réellement comparative et ne traite ni des fondations d'entreprise ni du mécénat des entreprises de l'économie sociale.

Trois autres thèses sont plus ciblées sur notre champ. La thèse d'Ekaterina Melnik, « **Les**

associations, entre biens publics et marché »

(sous la direction de J.-B. Zimmermann, Aix-Marseille II, économie), teste les théories américaines sur les biens publics, le capital social, les organisations sans but lucratif et l'altruisme sur des données américaines ou françaises. Cette thèse, d'une grande virtuosité mathématique, n'aboutit cependant à aucune conclusion sur les théories testées.

La thèse d'Anne Fretel, « **L'association entre libéralisme économique et Etat social : une analyse des schèmes de justification de l'économie sociale aux XIX^e et XX^e siècles** » (sous la direction de Christophe Ramaux, Paris I, économie), est d'excellente facture. Elle soutient qu'en France l'association dans les réponses qu'elle a apportées à la question sociale s'est trouvée polarisée par le libéralisme au XIX^e siècle et par l'Etat social au XX^e siècle, tout en gardant une marge d'autonomie. On peut reprocher à cette thèse qui privilégie l'histoire des idées par rapport à celle des faits un choix d'auteurs un peu *ad hoc* et un basculement brusque entre les deux siècles qui occulte la période foisonnante où l'économie sociale a précédé l'Etat social.

Le jury souligne l'originalité de la recherche d'Eric Cheynis, « **L'espace des transformations de l'association associative au Maroc : réforme de l'action publique, investissements militants et légitimation internationale** » (sous la direction de Michel Offerlé, Paris I, science politique). Fondée sur un séjour de neuf mois au Maroc et cent cinquante entretiens, la thèse montre que les associations de développement représentent une nouvelle forme d'intervention publique et elle replace le phénomène associatif dans le mouvement d'import-export des normes de développement, lié à une « nébuleuse réformatrice » très finement analysée. Les stratégies de reconversion des ressources militantes, de gauche ou islamistes, sont également un point fort de l'analyse. Sur un domaine où il n'existe à ce jour aucune information statistique, l'apport d'Eric Cheynis est décisif.

Deux lauréats ex aequo : Olivier Chaïbi et Sylvain Lefevre

Enfin, le jury n'a pas réussi à départager les deux excellentes thèses des lauréats du prix de thèse de l'Addes : Olivier Chaïbi et Sylvain Lefevre, l'un historien, l'autre politologue, qui nous présentent tous deux des ouvrages publiables en l'état, au prix de quelques coupures. Nous aurons donc cette année deux prix de thèse, puisque nos finances nous le permettent, et non un prix partagé.

Vie et œuvre de Jules Lechevalier

Le premier lauréat est donc Olivier Chaïbi, avec « **Vie et œuvre de Jules Lechevalier (1806-1863) : des socialismes "utopiques" aux modèles coopératifs** ⁽²⁾ » (sous la direction de Jacques Marseille, Paris I, histoire). Cette thèse a le très grand mérite d'exhumer un auteur méconnu ou oublié qui a largement traversé les grandes phases de l'« invention de l'économie sociale », par les théoriciens autant que par les acteurs. Le travail d'archives est d'autant plus méritoire qu'il n'existe pas de fonds spécifique sur Lechevalier, et O. Chaïbi a dû mobiliser un ensemble impressionnant de sources disparates et inexploitées.

Jules Lechevalier est un personnage inclassable, versatile et parfois opportuniste, successivement saint-simonien prosélyte, propagateur de la doctrine de Fourier, collaborateur de la malheureuse Banque du peuple de Proudhon. Cependant, cet orateur brillant et convivial pratiqua un art consommé de la synthèse entre les divers courants du socialisme et resta fidèle au principe associatif à l'origine de l'économie sociale. Son exil en Angleterre après son engagement politique sous la II^e République lui a permis de

participer au mouvement coopératif, vécu autant que pensé, et de le diffuser à son retour en France. La thèse d'Olivier Chaïbi est donc une fresque passionnante et fouillée de ce premier XIX^e siècle et son travail d'historien rigoureux est d'autant plus remarquable qu'il a été accompli en marge d'une vie de professeur de lycée.

Mobiliser les gens, mobiliser l'argent

La thèse de notre second lauréat, Sylvain Lefèvre, s'intitule « **Mobiliser les gens, mobiliser l'argent : les ONG au prisme du modèle entrepreneurial** » (sous la direction de Frédéric Sawicki, Lille 2, science politique). Elle s'intéresse à un sujet d'une actualité brûlante, l'invasion des techniques de marketing direct issues du monde de l'entreprise et venues des pays anglo-saxons dans le monde des organisations faisant appel aux dons, les multinationales de l'action collective. Fondée sur une centaine d'entretiens qui vont du siège des ONG (pour une fois clairement définies) au monde très fermé des agences de *fundraising*, l'analyse ethnographique de la collecte de rue et une étude des groupes locaux de bénévoles de Greenpeace et de Handicap international, cette thèse précise et agréable à lire montre finement le processus de légitimation de ces pratiques. Ceux qui effectuent le « sale boulot » de mobiliser l'argent s'approprient ces techniques importées différemment selon leur trajectoire personnelle et se réconcilient avec elles par un processus de désenchantement-réenchancement du militantisme. La précision d'une bibliographie ordonnée, plus d'un millier de notes de bas de page, des annexes concises et claires complètent cette excellente thèse dont il faut souhaiter la publication rapide.

En conclusion de cette trop rapide présentation, je voudrais souligner, en des temps où il est de bon ton de dénigrer la recherche et les universités françaises, que l'amélioration de la qualité des thèses à laquelle nous assistons depuis que ce prix existe infirme ce jugement dans le domaine le plus décrié, celui des sciences sociales. ●

(2) Parue sous le titre *Jules Lechevalier, pionnier de l'économie sociale (1806-1863) : des socialismes « utopiques » aux modèles coopératifs* (NDLR).